Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 58 (1954)

Artikel: Allocution de bienvenue
Autor: Kilchenmann, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549805

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allocution de bienvenue

PRONONCÉE PAR
MONSIEUR CHARLES KILCHENMANN
PRÉSIDENT DE LA SECTION DE BALE
A LA 89e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 25 SEPTEMBRE 1954 A BALE

Messieurs les invités,
Monsieur le Président central,
Mesdames, Messieurs,
Chers Emulateurs,

La section de Bâle de la Société jurassienne d'émulation, fondée il y a quarante-et-un ans, apprécie l'honneur qui lui échoit d'avoir été chargée d'organiser la réunion de ce jour ; elle se fait un réel plaisir de vous souhaiter à tous une très cordiale bienvenue dans la grande cité rhénane qui a tant d'attache avec le Jura.

Pour la quatrième fois, Bâle reçoit dans ses murs l'élite du Jura, les représentants des sociétés savantes de Suisse et de l'étranger, groupés sous l'égide de la vénérable Société jurassienne d'émulation.

Bien que Bâle ait un passé riche en histoire, en sciences et en arts, où l'industrie et le commerce ont pris un essor réjouissant, il nous est agréable de constater combien ses habitants ont conservé des habitudes de simplicité, de modestie et de goût, tant pour le travail que pour le culte des choses de l'esprit. Leur sympathie à l'égard du Jura et de sa population est d'ailleurs proverbiale, aussi sommes-nous heureux, dans les circonstances présentes, de leur manifester notre reconnaissance.

Grâce à l'aimable appui des autorités du Canton, nous avons le plaisir de tenir nos assises dans la salle du Grand Conseil de Bâle-Ville

et permettez-moi de remercier le distingué représentant du Conseil d'Etat, M. le Professeur Tschudi, chef du Département de l'Intérieur, qui a bien voulu participer à nos travaux, auxquels, je le sais, il porte un vif intérêt.

Si les Jurassiens et spécialement ceux de Bâle, éprouvent une grande joie à se retrouver dans leur petite patrie, lors des assemblées générales annuelles de l'Emulation, que ce soit en Ajoie, dans la vallée de Tavannes, à Saint-Imier, au bord du lac de Bienne ou ailleurs encore, je puis vous assurer que ce n'est pas sans émotion que les sections de l'extérieur constatent l'intérêt que leur portent les membres de l'Emulation en prévoyant de tenir à tour de rôle leurs réunions en dehors des frontières du Jura. Cette marque de sympathie et d'intérêt envers les sections hors Jura est un encouragement auquel nous sommes très sensibles.

Il vous intéressera peut-être, Mesdames et Messieurs, de savoir que le bâtiment qui nous abrite est un des plus anciens de la cité rhénane. Autrefois, il s'appelait le Richthaus, car les tribunaux y rendaient la justice. Bien qu'entièrement démoli par le tremblement de terre qui ravagea la ville de Bâle en 1356, il fut reconstruit sur le même emplacement. C'est dans les années 1504 à 1511 que l'on érigea le corps principal actuel, avec trois arcades de plein pied. Les pierres utilisées pour son édification proviennent des carrières de pierres rouges de Warmbach, dans le pays de Bade, alors que la boiserie est de Bâle-Campagne (Waldenbourg). Après avoir subi des ans, non l'irréparable outrage, mais de sérieuses avaries, l'Hôtel de ville prit son aspect actuel, à la suite de grands travaux exécutés de 1898 à 1902 d'après les plans établis par les architectes Vischer et Fueter. Au-dessus de la façade de style Renaissance, avec quelques parties gothiques et des crénaux, un banneret peint par Balmer, portant fanion bâlois, a été placé en 1904. La grande horloge, qui donne sur la place du Marché, date de 1511 et est due à l'horloger Wilhelm. Le baldaquin surmontant l'horloge était orné d'une figure de la Vierge Marie, qui, en 1608, a été transformée en une femme personnifiant la Justice. Le fondateur de la ville, reconnu officiellement, Henri II, est représenté également, portant sur sa main, à plat, la cathédrale. Le clocheton, œuvre de Diepold von Arx, fut érigé en 1511.

Faisons maintenant, si vous le voulez bien, une rapide visite des lieux. Les façades à l'intérieur de la cour sont recouvertes de peintures représentant le cortège triomphal des enfants, la justice, etc. Ces peintures furent toutes exécutées par Hans Bock, en 1608. Contre un des piliers, une plaque commémorative en bronze rappelle les inondations de la rivière Birsig en 1528 et 1530. Les trois arcades princi-

pales peuvent se fermer par de grandes grilles en fer forgé ouvragé, datant de 1611.

En pénétrant ce matin dans l'Hôtel de ville vous aurez peut-être remarqué les peintures allégoriques, dues également à Hans Bock, représentant Hérode devant Hyrcan et Josephat exhortant les Juges. Dans la cour, au bas du grand escalier conduisant à la galerie, se trouve la statue du général romain Lucius Munacius Plancus, fondateur de la ville selon la légende. Cette œuvre est due au sculpteur Hans Michel de Strasbourg (1580).

De la cour, un grand escalier nous mène à la galerie, d'où furent annoncés jadis au peuple les décisions du Conseil, ainsi que les jugements. Le mur est orné de deux magnifiques peintures représentant « Le Jugement dernier », du maître Hans Dyg (1519) et « La Chaste Suzanne », de Hans Bock (1610-1611).

De la galerie, nous passons dans l'antichambre de la salle du Conseil d'Etat où nous remarquons deux allégories de la Justice : côté nord : Le reniement d'Apollon ; côté sud : La corruption, de Hans Bock également (1610-1611). Les boiseries et le dessus de porte datent de 1504 à 1508. L'escalier en colimaçon, de 1508, est orné d'une figure de la Justice de Daniel Heitz (1581). Avant de pénétrer dans la salle du Conseil d'Etat on remarque que le dessus de porte est orné de l'écusson de Bâle tenu par deux lions. La frise du plafond est en vert, noir et blanc, avec les écussons des 22 cantons. Les boiseries et le plafond datent de 1512-1514. L'encadrement des portes en bois sculpté est du maître Franz Pergo (1595). Dans cette salle historique nous pouvons admirer encore une pendule Louis XV de Jean-Jacques Zeller, un thermomètre en laiton de 1788 environ et le pacte fédéral original de 1501, avec 11 sceaux, placé contre la paroi sud de la salle. Les 15 vitraux aux armes des cantons confédérés sont l'œuvre du peintre Antoni Glaser (1519-1520). Enfin, un grand fourneau en majolique verte du XIXe siècle, au-dessus duquel se trouve un relief en pierre de la Madone auréolée, complète la salle qui possède un mobilier datant de 1885.

La chambre de la tour est ornée de peintures murales de Vœllmy, représentant le Rhin, le canal de Riehen et le Birsig. La porte et les boiseries sont de Mathys Gyger (1615-1616). Dans la porte, nous apercevons un judas sous lequel un guerrier bâlois se tient debout sur un tambour.

Nous voici enfin dans la salle du Grand Conseil. L'antichambre date de 1902, car la salle du Grand Conseil fut réédifiée de 1898 à 1904. Emile Schill en a exécuté les peintures murales. Au-dessus du siège de la présidence, nous voyons trois peintures représentant l'admission

de Bâle dans la Confédération. Vis-à-vis, deux peintures montrent comment Bâle a acquis son importance par le culte du commerce et des sciences. Toutes ces peintures comportent les portraits de personnages marquants de l'histoire de Bâle tels qu'Oecolompade, Boniface Amerbach, Erasme de Rotterdam, Holbein, Froben, Hagenbach, Wackernagel, Vischer, etc. En médaillon, entre les fenêtres, nous remarquons encore les portraits d'illustres syndics de la ville.

Disons pour terminer que dans le bâtiment primitif, les murs de la salle du Grand Conseil étaient ornés de fresques de Holbein le jeune.

Voici donc, très imparfaitement exprimée, une partie des particularités de l'Hôtel de ville de Bâle. Dans cette salle où d'ordinaire les politiciens discutent, légifèrent et travaillent pour le bien de leur ville et du canton de Bâle, je forme le souhait qu'en cette matinée du 25 septembre 1954, les Emulateurs puissent eux aussi travailler pour le bien de la Société qui nous est si chère, pour l'avenir intellectuel du Jura, terre romande, afin que les directives tracées par les fondateurs en 1847 restent toujours actuelles :

> Encourager et protéger le Jura dans l'étude et le culte des lettres, des sciences et des arts.

C'est dans ces sentiments, Mesdames et Messieurs, que je déclare officiellement ouverte la 89e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation.